



LA RECTRICE, CHANCELIERE DES UNIVERSITES

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le décret n°92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;
- Vu le courriel ministériel du 5 juillet 20231812
- fixant les contingents de promotions autorisés pour l'avancement à la classe exceptionnelle des différents corps de personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale.
- Vu l'étude de l'ensemble des dossiers des professeurs de lycée professionnel promouvables.

ARRETE

Article 1er : Les 67 professeurs de lycée professionnel hors classe dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2023 pour l'accès à la classe exceptionnelle de leur corps, sont nommés professeurs de lycée professionnel classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2023 :

Nom	Prénom	Discipline	Etablissement
CHAMBELLAN	SYLVIE	Economie et gestion	LP Camille Claudel - Caen
LE MOIGNIC CAPITEN	CORINNE	anglais lettres	SEP du lycée Charles Tellier Condé-en-Normandie
DITSCH	ANNIE	Economie et gestion	LP Thomas Pesquet - Coutances
HANOY	DIDIER	G.I.S.M.	SEP du Lycée Paul Cornu - Lisieux
GODEST	MAGALI	biotechnologies	LP Flora Tristan - La Ferté Macé
FOULDRIN	JEAN MICHEL	génie mécanique option construction	Lycée Pablo Neruda Dieppe
DUHUTREL	VALERIE	Economie et gestion	LP Risle-Seine - Pont-Audemer
GAUCHE-GUILLON	STEPHANE	mathématiques sciences physiques	SEP du lycée des Andaines - La Ferté Macé
BOUFFARD	SANDRINE	allemand lettres	LP le Hurle-Vent Le Tréport
FERAY	PHILIPPE	lettres histoire géographie	SEP du lycée Guillaume le Conquérant Falaise
LECUYER	GAEL	lettres histoire géographie	SEP du lycée François Rabelais Ifs
HAMON	SOPHIE	mathématiques sciences physiques	SEP Clément Ader - Menneval
GOUTIER	ERIC	génie chimique	SEP Galilée - Franqueville-Saint-Pierre
FOUGERAY	LAURENT	peinture - revêtements	SEGPA du collège Saint-Exupéry Sainte-Mère-Eglise
STEINMETZ	MARIE-CHRISTINE	S.T.B.S.	SEGPA Léo Lagrange Le Havre
BENADOUR	FLORENCE	Economie et gestion	LP Elisa Lemonnier - Le Petit-Quevilly
BROCARD	CYRIL	anglais lettres	SEP du lycée Jean-Baptiste Decretot Louviers
LEPELLETIER	CHRISTINE	biotechnologies	LP Descartes - Fécamp
DESJARDINS	WILLY	mathématiques sciences physiques	Lycée Descartes - Fécamp
BREDEL	DAVID	C.P.I.F.	Rectorat de l'académie de Normandie

BOUACHRA	LAHCEN	C.P.I.F.	LP Jules Siegfried - Le Havre
MEZIDI	FADILA	lettres histoire géographie	SEP Ferdinand Buisson Elbeuf
LARKIN	KARINE	Economie et gestion	LP Jules Siegfried - Le Havre
BROUX	ISABELLE	lettres histoire géographie	Lycée Bernard Palissy - Maromme
HENRY	ISABELLE	Economie et gestion	LP Val de Seine - Le Grand-Quevilly
BALIN	STEPHANE	chef de travaux tertiaire	LP Camille Claudel - Caen
BOUDIAF	HAMID	mathématiques sciences physiques	SEP Françoise de Grace Le Havre
ELIE	CAROLINE	mathématiques sciences physiques	LP Descartes - Fécamp
CARDOSO	SANDRA	chef de travaux de STI génie mécanique	Lycée Le Corbusier -Saint-Etienne-du-Rouvray
MONNIER	STEPHANE	lettres histoire géographie	LP Bernard Palissy - Maromme
LUCE	VINCENT	lettres histoire géographie	SEP Raymond Queneau Yvetot
BERENGER	FLORIANE	espagnol lettres	LP Bernard Palissy - Maromme
ALLAIN	DENIS	AT - DDFPT	LP Jean Jooris - Dives-sur-Mer
LEROY	HUBERT	hôtellerie	SEP du lycée François Rabelais - Ifs
CYRAN	PASCALE	anglais lettres	LP Jules Le Cesne - Le Havre
SELLIER	ANNE	anglais lettres	LP le Hurle-Vent Le Tréport
CURY	BRIGITTE	anglais lettres	SEP du lycée Jules Verne - Mondeville
GOURDON	LAURENT	lettres histoire géographie	LP Camille Claudel - Caen
HUREL	DOMINIQUE	génie électrique : électrotechnique	SEP du lycée Mezeray Gabriel - Argentan
BERNARDI	LYSSA	Economie et gestion	LP Georges Dumézil - Vernon
SOMNARD	FRANCOISE	mathématiques sciences physiques	LP le Hurle-Vent - Le Tréport
ROQUIER	ARNAUD	lettres histoire géographie	LP Victor Lepine - Caen
CHENAIS	MARYVONNE	tapisserie garniture décor	SEP du Lycée Napoléon - L'Aigle
MAILLARD	MONIQUE	S.T.M.S.	LP Modeste Leroy - Evreux
RENARD	ISABELLE	S.T.M.S.	LP Risle-Seine - Pont-Audemer
SIMON	SYLVIE	mathématiques sciences physiques	LP Sauxmarais - Cherbourg-en-Cotentin
CORBIN	ERIC	mathématiques sciences physiques	Université de Rouen
THOREL	FREDERIC	Economie et gestion	LP Camille Claudel - Caen
BENARD	CAROLE	anglais lettres	Université de Rouen
BAILLY	FRANCK	Economie et gestion	SEP du lycée Robert de Mortain Mortain-Bocage
LAMY	BEATRICE	anglais lettres	LP Elisa Lemonnier - Le Petit-Quevilly
TREFFLE	DOMINIQUE	C.P.I.F.	Rectorat de l'académie de Normandie

GRIEUX	OLIVIER	conducteurs routiers	SEP du lycée Arcisse de Caumont Bayeux
DAVOUST	PIERRE	génie électrique : électrotechnique	LP Emulation Dieppoise - Dieppe
KERJEAN	SYLVAIN	génie électrique : électronique	Université de Rouen
BARTHELEMY	FRANCK	mathématiques sciences physiques	SEP Le Corbusier Saint-Etienne-du-Rouvray
BERRETTA	CAROLE	lettres histoire géographie	LP Georges Dumézil - Vernon
BOURGAIN	JACQUES	mathématiques sciences physiques	LP Augustin Hébert - Evreux
BOURDET	LAURENCE	Economie et gestion	LP Auguste Bartholdi - Barentin
BENHADDI	AMINA	mathématiques sciences physiques	SEP Le Corbusier Saint-Etienne-du-Rouvray
GAUCHET	NATHALENE	Economie et gestion	SEP Le Corbusier Saint-Etienne-du-Rouvray
GARCIA	CAROLE	anglais lettres	LP Auguste Bartholdi - Barentin
PALLENOT	FABRICE	chef de travaux de STI génie mécanique	LP Augustin Boismard - Brionne
POINCELET	SYLVAIN	génie civil construction et économie	SEP Le Corbusier Saint-Etienne-du-Rouvray
LOUVET	MURIELLE	AT - DDFPT	Lycée Julliot de La Morandière - Granville
LEBAS	FRANCOIS	génie mécanique	LP Antoine-Laurent Lavoisier - Le Havre
LEGRAND	STEPHANE	Economie et gestion	SEP du lycée Curie-Corot Saint-Lô

Article 2 : Le présent arrêté est publié sur le site de l'académie de Normandie et/ou sur portail métier pendant une durée de deux mois à compter de la date de signature.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 4 septembre 2023

Signé : Mario DEMAZIERES

Nota :

Vivier 1 :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel est de 42,06%, la part des hommes est de 57,94%
- La part des femmes parmi les agents promus à la classe exceptionnelle du corps des professeurs d'éducation physique et sportive est de 47,90%, la part des hommes est de 52,10%

Vivier 2 :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnelle est de 57,46%, la part des hommes est de 42,54 %
- La part des femmes parmi les agents promus à la classe exceptionnelle du corps des professeurs de lycée professionnel est de 57,90%, la part des hommes est de 42,10%

Voies et délais de recours

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- Soit un recours gracieux ou hiérarchique,
- Soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.

Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :

- à compter de la notification de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
- ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite est de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est à dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposerez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

* 4 mois pour les agents demeurant à l'étranger